

# Combattre l'isolement social pour plus de cohésion et de fraternité

## Déclaration du groupe UNSA

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : un Français sur dix, soit plus de 5,5 millions de Français, souffrent de l'isolement social, c'est un mal qui grandit. Aussi, il est important que le CESE se soit emparé de ce sujet pour en analyser les contours, le définir et émettre des préconisations à destination des pouvoirs publics.

On peut penser que c'est le prix de l'individualisme car trop souvent on accorde une valeur démesurée à l'indépendance, à l'autonomie, à l'individu lui-même.

Cependant ce phénomène est présent à tous les âges et dans toutes les classes sociales. Il touche particulièrement les personnes en situation de vulnérabilité qui souvent ont des barrières les empêchant de parler de leur solitude. Le fait de vivre seul et l'absence de visite, de relations accroissent le sentiment de solitude. Les situations objectives d'isolement notamment la perte d'un conjoint, la perte d'un emploi, sont identifiées comme des facteurs de perte d'autonomie. Les conséquences sont importantes et pèsent sur l'individu de plusieurs façons : problèmes de santé, perte d'estime de soi, comportements conduisant aux addictions et par voie de conséquences cela pèse sur la société tout entière.

Aussi convient-il, dès aujourd'hui, de s'emparer de la problématique pour sensibiliser les acteurs publics et co-construire des réponses adaptées aux besoins de chacun.

Dans le cadre des réflexions sur le travail social, l'UNSA met la question de la formation des personnels au cœur des discussions car il s'agit de repérer, de prévenir et éventuellement de passer le relais à d'autres pour apporter la bonne réponse.

Le réseau associatif dans sa diversité avec son maillage territorial est indispensable. Il a fait la preuve de son efficacité, aussi le soutenir est une obligation. Le faire évoluer vers des formules nouvelles afin de mieux intégrer l'implication citoyenne nous semble une bonne chose.

Les différents espaces de socialisation sont bien identifiés dans le rapport ainsi que les instances institutionnelles qui portent la responsabilité du lien social.

L'ensemble des préconisations s'intègrent dans un ensemble cohérent et sont interdépendantes. On ne peut pas en choisir une plus que l'autre mais les unes avec les autres participeront au ralentissement du phénomène.

Le département, pilote de l'action sociale, a un rôle important à jouer avec les métropoles pour élaborer des plans stratégiques en lien avec l'ensemble des plans sur le territoire et notamment avec les Agences régionales de santé.

L'UNSA a voté l'avis.